Luxembourg, le 11 octobre 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

DEMOKRATESCH PARTEI

Chambre des Députés Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit B.P. 510 L-2015 Luxembourg

Tel.: 22 41 84 1 Fax: 47 10 07

dp@dp.lu www.dp.lu

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Fonction publique:

« La durée du congé extraordinaire pour raisons d'ordre personnel qui est accordé aux pères à la naissance d'un enfant est actuellement de deux jours pour les salariés privés et de quatre jours pour les fonctionnaires. Le projet de loi 7060 propose l'augmentation de ce congé à cinq jours pour les salariés privés. Or d'après les affirmations de la ministre de la famille et du ministre du travail dans la presse, le Gouvernement proposera l'augmentation du congé extraordinaire pour raisons d'ordre personnel à dix jours pour les nouveaux pères travaillant dans le secteur privé.

Dans ce contexte, nous aimerons poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Fonction publique :

Le Gouvernement planifie-t-il d'augmenter également le congé de paternité à dix jours pour les agents de la fonction publique ? »

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

Max HAHN Député Claude LAMBERTY Député